



Projet BIBLIOTHEQUE
Compte rendu réunion du mardi 20 février 2024

Suite aux engagements pris lors de la réunion publique du 23 janvier 2024, une réunion d'échanges s'est tenue le mardi 20 février 2024 à la salle des fêtes de Granier.

Nombre de personnes présentes : 10 + 1 personne excusée.
Animateurs mairie : 2

Rappel du contexte qui a amené cette réunion : La commune a décidé de mettre en location l'ancien atelier communal. Un groupe d'habitants avait fait part des besoins des diverses associations du village dans le cadre de leurs activités avec une attention toute particulière pour la bibliothèque. Celle-ci est actuellement installée dans des locaux au-dessus de l'auberge communale. Un courrier avait été fait il est repris point par point au début de l'échange.

La demande principale pour ce nouveau lieu est la création d'un espace collectif - accessible à tous - permettant l'installation de la bibliothèque avec la possibilité d'accueillir des tables rondes liées à la lecture etc...., et pour les autres associations ou groupes de la commune des moyens pour se réunir, une salle que l'on pourrait dénommer « multi-accueil ».

Il a été rappelé que la commune de Granier dispose actuellement de différentes salles utilisables par le public :

- . Salle des fêtes (1^{er} étage)
- . Salle des fêtes (RDC / ex cuisine). Ce bâtiment (SDF) dont le mode de chauffage a été rénové dispose de sanitaires et d'un point d'eau chaude
- . Salle des jeunes (RDC mairie)
- . Salle communale de l'auberge disponible le mardi soir après 20h, le mercredi, le vendredi après 20h et le samedi en période scolaire, ainsi que tous les autres jours durant les vacances scolaires. (Lieu réservé pour les scolaires - cantine et garderie du matin et du soir les lundi, mardi, jeudi et vendredi)
- . Salle du conseil municipal (2^{ème} étage de la mairie)

Un total de 5 salles – Un nombre significatif pour notre village -.

La réservation doit être effectuée **OBLIGATOIREMENT** auprès du secrétariat de la mairie (Sonia).

Il a été fait ensuite l'analyse des lieux possibles pour donner suite à la demande formulée :

1. Atelier communal situé à l'ouest du village sur la route de La Pallud (R.D. 218)

- . Présentation des plans lors de sa construction au début des années 1990
- . Surface de plancher importante environ 100m²
- . Echanges entre les présents sur son état actuel. Sa surface, nécessite des travaux importants (depuis la toiture, etc.... Il s'agit d'un bâtiment industriel *où tout est à faire outre* l'aménagement pour créer une salle multi-accueil.
- .Le bâtiment répond positivement aux normes handicapées,
- .Le cheminement pour se rendre sur place peut s'avérer compliqué. Le constat est fait que ce lieu est éloigné du centre du village et peut poser problème pour certaines populations et pour les écoles (Cours décentralisés par niveaux)

2. Aménagement rez-de-chaussée de la mairie :

- . Présentation du plan
 - . Lieu : central au milieu du village sous les classes avec possibilité pour les enseignants de faire des cours décentralisés (par niveau, par thème, facilitation pour les cours de musique, etc....)
 - . Les caves qui servaient à l'école ont été débarrassées et aérées
 - . Le matériel nécessaire à l'école a été transféré dans le local ex-cuve à fuel qui a été rénové et qui peut permettre le stockage ponctuel du matériel spécifique lors des sorties scolaires (skis, vélos, etc....)
 - . La cave à côté de celle précitée pourrait accueillir le matériel utilisé pour les manifestations telles que le marché paysan (Matériel actuellement dans le local ex-ski club)
 - . L'autre cave située entre celle précitée et l'ex local ski club pourrait être transformé en sanitaires. La commune a une obligation d'installer des toilettes pour le personnel de l'équipe enseignante.
- Cet aménagement consisterait à l'agrandissement de la salle des jeunes actuelle par la création d'une ouverture complète entre la salle des jeunes et l'ex local ski. Cela permettrait de créer un espace d'un peu plus de 50m². La mise en place de cloisons transparentes et mobiles (à définir) ferait que cet espace serait entièrement modulable en fonction de son utilisation.
- . Modification des accès au local précité par ouverture directe sur la place et plus de luminosité.
 - . Aménagement des locaux pour la partie bibliothèque avec un projet d'architecte (dans l'ex partie ski club). Des subventions du département et de la région sont espérées pour cet aménagement.

Après de très nombreux échanges, il ressort de la présentation de ces 2 options que par consensus, l'option 2 (RDC mairie) semble la plus pertinente techniquement, géographiquement, financièrement. L'idée de valoriser cet espace (salle des jeunes) au rez-de-chaussée de la mairie en démolissant dans un premier temps le mur de séparation avec l'ancienne cave et considéré comme une idée intéressante

La suite des échanges a porté sur les moyens budgétaires pour notre village (sommes disponibles pour les investissements). La priorité est l'assainissement, de manière à ce que les eaux usées soient toutes dirigées vers la STEP (et pas dans les ruisseaux), un autre projet : aménagement d'un plateau ludique derrière la salle des fêtes est à l'étude, il devrait être financé partiellement par la COVA.

. Plusieurs personnes font part de leur tristesse et de leur incompréhension face à l'abandon progressif du bâtiment central du village : la Mairie.

Un réaménagement global de ce lieu est très vivement souhaité. Les problèmes d'accessibilités des salles de classes interrogent. Un travail de réflexion global est absolument nécessaire. Ces projets, ces actions devront avoir très rapidement leur place à la suite des travaux des réseaux.

Ces réflexions ont déjà très largement et précisément été étudiées avec une réalisation par phases successives dans des études très poussées d'architecture, thermiques, de structures et associées à un projet d'ascenseur. Ce travail très conséquent a été effectué en 2012 commandé par l'équipe municipale de l'époque. Ces propositions sont pour partie parfaitement pertinentes encore en 2024. Malheureusement ce projet avait été abandonné principalement pour des raisons liées aux moyens de la commune à l'époque et aux priorités retenues (réalisation des réseaux).

Une synthèse du projet de 2012 sera mis à disposition des personnes intéressées.

Avant d'aller plus loin pour le transfert de la bibliothèque, dans les mois prochains, et en fonction du vote du budget 2024 (fin mars), il est envisagé de procéder à l'ouverture du mur entre la salle des jeunes et l'ex local ski club.

Le maire délégué
A. Pellicier